



## VERS UNE MULTIPLICATION DES ATTAQUES DE TRANSPORTEURS DE FONDS ?

**Ce vendredi 28 aout, à quelques pas du centre fiduciaire Lyon Gerland de la Banque de France, un fourgon de Loomis était attaqué.**

Si les risques du métier de convoyeur de fonds ne sont malheureusement pas à démontrer, le projet de la Banque de France de réduire drastiquement à court terme le nombre de ses caisses qui trient et délivrent des billets sur tout le territoire conduira notamment à les accentuer, augmentant considérablement les trajets parcourus comme les montants transportés. Des annonces en ce sens, que la CGT veut remettre en cause pour la bonne sécurité de tous, sont prévues pour la séance extraordinaire de CSE central de la Banque du 24 novembre 2020.

Bien heureusement il n'y a cette fois aucun blessé à déplorer, cependant cette nouvelle attaque met en exergue le nécessaire maintien du réseau des 37 implantations fiduciaires de la Banque de France. C'est tout le contraire que le Gouverneur de la banque de France s'apprête à annoncer, avec la fermeture d'une vingtaine de ses caisses. Pourtant durant la période de confinement de la crise COVID, la filière fiduciaire dans sa configuration actuelle, a démontré sa robustesse et sa capacité à diffuser dans tout le pays des billets de qualité en toutes circonstances. Aujourd'hui la circulation fiduciaire retrouve à peu près son niveau d'avant le confinement. Ce choix dangereux envisagé par l'institution n'a pour autre but que de réaliser des économies sur les convois qui relient ses caisses Banque de France, convois très sécurisés escortés par la Gendarmerie. A ces convois reliant un réseau encore dense de caisses se substituerait une multiplication des trajets en fourgons des transporteurs de fonds privés, vulnérables aux attaques de truands de mieux en mieux équipés et déterminés qui relieraient entre eux des dépôts auxiliaires de billets appartenant à la Banque de France mais gérés sur les sites des transporteurs de fonds privés. Doit-on sacrifier des vies et des familles au prétexte d'une coupe budgétaire concernant la sécurité des transferts ? Cela serait un pas supplémentaire dans la privatisation de l'entretien de la monnaie fiduciaire. Nos organisations syndicales et notre association de consommateurs ne peuvent l'accepter et appellent à l'organisation d'une table ronde comprenant outre les patrons de la filière fiduciaire, les représentants des salariés et des consommateurs. Nous travaillons à un schéma d'organisation globale de la filière qui la rendrait plus sûre et plus robuste, et qui permettrait son contrôle public car le billet n'est pas une marchandise. C'est la monnaie de tous, elle doit rester gratuite et accessible en qualité et quantité sur tout le territoire. C'est aussi une garantie du maintien des libertés publiques car elle est non traçable, comme le démontre le dossier du Canard Enchaîné de la semaine dernière. Et cela même si elle déclenche de nombreux appétits...

**Pour toute information contactez : Fabienne ROUCHY, Secrétaire générale de la CGT Banque de France 06.30.07.57.56, Pascal GABAY, Secrétaire national chargé du dossier 06.82.18.42.79, Romain BRULAT, fédération CGT des transporteurs de fonds 06.23.90.14.54.**